

**DEPARTEMENT des HAUTES-PYRENEES**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU VAL D'ARROS**  
**65190 TOURNAY**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Délibération 97- 2018**

L'an deux mille dix-huit et le vingt et un novembre, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian ALEGRET (Président).

Date de convocation : 15 Novembre 2018

Nombre de conseillers : 68

En exercice : 68

Qui ont pris part aux délibérations : 41

**PRÉSENTS** : Jean-Claude ABADIE, Christian ALEGRET, Francis BORDIS, Jean-Paul BROUEILH, Martine CASASUS, Jean-Marc CASTOR, Claude CAZANAVE, Pierre DAROUS, Nicolas DATAS-TAPIE, Serge DEBAT, Jean-Claude DELAS, Jacques DUCASSE, Reine FERNANDEZ, Jacques FOURCADE, Félix GABRIEL, Marie-Hélène GARCIA, Michel IRIARTE, Christian JOURET, Cyrille LABAT, Didier LACASSAGNE, Jean-Marc LACASSAGNE, Philippe LACOUME, André LAFFARGUE, Maurice LAHAILLE, Monique LAMON, Jean LAPORTE, Bernard LARRE, Laurent MARQUES, Didier MASSET, Sylvie MATHELIN, Sylvie MOULEDOUS, Christian NOGUES, Michel PAILHAS, Guy PHILIPPON, Jérôme SARRAMEA.

**PROCURATIONS** : Aline BERTHIER donne procuration à Michel PAILHAS, Gilbert DAYDE donne procuration à André LAFFARGUE, Roland FERRERO donne procuration à Christian JOURET, Rémi LESAULNIER donne procuration à Jacques DUCASSE, Alain PAILHE donne procuration à Jean LAPORTE, Thérèse POURTEAU donne procuration à Christian ALEGRET.

**Objet : Attribution des marchés de travaux pour la création du groupe scolaire de LOULES (extension de l'école de DOURS)**

**Vote : Unanimité**

Code : 1-1-1-3

**EXPOSE DES MOTIFS**

Le Président explique que suite au recrutement du Maître d'œuvre décidé par délibération 2017-118, une consultation a été lancée pour la réalisation des marchés de travaux. Il présente le rapport d'analyse des offres établi par le Maître d'œuvre. Il propose de retenir les entreprises mieux-disantes.

**Le Conseil Communautaire**  
**Ayant entendu l'exposé du Président,**

Vu la délibération 2017-102 le Conseil Communautaire avait approuvé le plan de financement et l'enveloppe globale de l'opération de construction d'un groupe scolaire à LOULES à hauteur de 1 205 076 €.

Vu la délibération 2017-118 décidant le recrutement d'un maître d'œuvre pour la construction du groupe scolaire de LOULES (à DOURS) pour un montant de 666 750 € et représentant 7.85% du coût des travaux estimés à 850 000 € HT.

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le Maître d'œuvre le 15/11/2018

Vu le dossier de consultation des entreprises, la parution dans le journal d'annonce légale « la Nouvelle République des Pyrénées » le 20/09/2018, envoyé le 18/09/2018 pour une date limite de réception le 16/10/2018, la parution dans la plateforme permettant la dématérialisation de toute la procédure,

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité**

**DECIDE**

D'attribuer les marchés de travaux comme suit

LOT	OFFRES	
	NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT € HT
LOT 1 DEMOLITION	GEOVIA	25 937,00 €
LOT 2 TERRASSEMENT - VRD	GEOVIA	89 886,58 €
LOT 3 GROS OEUVRE - ENDUIT	VIGNES	210 000,00 €
LOT 4 CHARPENTE BOIS - COUVERTURE TUILES	FOURCADE	97 445,56 €
LOT 5 CHARPENTE MÉTAL - SERRURERIE	F2GP	46 763,00 €
LOT 6 ETANCHÉITÉ	SMAC	14 613,42 €
LOT 7 MENUISERIE ALU	DESIGN ALU 31	70 223,00 €

Accusé de réception en préfecture  
065-200070803-20181121-D97-2018-DE  
Date de télétransmission : 30/11/2018  
Date de réception préfecture : 30/11/2018

LOT	OFFRES	
	NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT € HT
LOT 8 MENUISERIE BOIS	SMAC	29 926,00 €
LOT 9 PLATRERIE - FAUX-PLAFONDS - CARRELAGE	OLIVEIRA-ROGEL	70 058,26 €
LOT 10 PEINTURE	NEO BATI	17 058,22 €
LOT 11 SOLS SOUPLES	PAU SOLS SOUPLES	15 488,12 €
LOT 12 ELECTRICITE	SPE	63 531,42 €
LOT 13 PLOMBERIE - SANITAIRE - CVC	SAGES	99 968,77 €
<b>TOTAL DES OFFRES</b>		<b>850 899,35 €</b>

Liste à établir après décision du Conseil Communautaire

**AUTORISE**

- Le Président ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,  
Le Président  
Christian ALÉGRET

Certifié exécutoire par .....

Après transmission Et Affichage le .....



Accusé de réception en préfecture  
065-200070803-20181121-D97-2018-DE  
Date de télétransmission : 30/11/2018  
Date de réception préfecture : 30/11/2018